

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CIVILE ENVIRONNEMENTALE



Groupe de Travail Climat REDD Rénové
GTCRR
COORDINATION NATIONALE

RAPPORT FINAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU

GROUPE DE TRAVAIL CLIMAT REDD RENOVE

Appuyé par :



*Au service
des peuples
et des nations*

GTCRR 2019

LIEU	Kinshasa, Hôtel Memling
DATE	Du 29 au 30 Novembre 2019.
PARTICIPANTS	78 participants ont pris part l'Assemblée Générale dont : Les membres du COPIL, de la Commission de Contrôle, les Présidents des Comités provinciaux d'Orientation, les Coordonnateurs Provinciaux du GTCRR, les personnes ressources du GTCRR, la Direction du Développement Durable, le FONAREDD, le PNUD, la RFN et Axyom ont pris part à cette AG.

SIGLES ET ABREVIATIONS

RDC	République Démocratique du Congo
DDD	Direction de Développement Durable
GTCRR	Groupe de Travail Climat REDD Rénové
AG	Assemblée Générale
COPIL	Comité de Pilotage
COPO	Comité Provincial d'Orientation
COCO	Commission de Contrôle
CN	Coordination Nationale
CP	Coordination Provinciale
COLO	Communautés Locales
PA	Peuples Autochtones ou Populations Autochtones
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PNUD	Programme de Nations Unies pour le Développement
RFN	RainForest Foundation Norway
FONAREDD	Fonds National REDD
FPP	Forest Peoples Programs
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le programme « appui à la Société civile » dans le cadre du Fonds national REDD+ (FONAREDD) vise à contribuer à la bonne gouvernance du processus REDD+ en y soutenant la représentation de la société civile. De manière spécifique, l'objectif est de renforcer les capacités de la plateforme de la Société civile « Groupe de Travail climat REDD Rénové » (GTCRR) afin de lui permettre de mieux accomplir les tâches qu'il s'est assignées vis-à-vis du processus REDD+ en RDC en général, et dans la mise en œuvre des investissements du FONAREDD en particulier.

La finalité du programme est de permettre à la Société civile congolaise de jouer pleinement son rôle de relais d'information, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de lanceur d'alarme pour les dysfonctionnements observés dans le processus, ainsi que de représentant de la Société Civile dans les Comités Technique et de Pilotage du Fonds National REDD+. Pour ce faire, les activités sont articulées autour de deux axes de travail suivants : i) le renforcement de capacités internes ainsi que le soutien au fonctionnement du Réseau et à sa décentralisation, ii) l'implication du réseau dans le processus REDD+ à l'aide d'outils participatifs, de partenariats stratégiques et d'interventions externes ciblées et (iii) la promotion de la bonne gouvernance au sein du GTCRR par la participation de tous à travers les organes qui le composent.

C'est dans ce cadre que le PNUD tient avec son appui technique et financier permettre au GTCRR d'organiser cette Assemblée Générale Ordinaire.

OBJECTIFS

L'objectif principal de l'AGO GTCRR 2019 était de présentation du Plan de Travail et du Rapport Annuel 2019 du Groupe de Travail Climat REDD Rénové.

Et les objectifs spécifiques étaient de :

- ✓ Procéder à la validation des mandats des nouvelles Coordinations Provinciales et Comités Provinciaux du Groupe de Travail Climat REDD Rénové.
- ✓ Procéder à l'adoption du rapport narratif 2018 du GTCRR ;
- ✓ Analyse des documents de gestion du GTCRR (Présentation des rapports COPIL et du COCO).

METHODOLOGIE

L'Assemblée Générale Ordinaire du GTCRR était organisée pour deux journées consécutives et caractérisées par des présentations (états des lieux), échanges et formulation des recommandations.

DEROULEMENT

Les travaux de l'Assemblée Générale du Groupe de Travail Climat REDD Rénové ont été ouverts par une annonce faite par le Modérateur désigné, Monsieur JR BOWELA suivi par une prière faite par Monsieur Ernest SWEDI avant l'ouverture proprement dite des dits travaux. Ensuite, s'en est suivie l'auto présentation des invités et la désignation par les organisateurs de l'AGO, d'un Rapporteur Monsieur Altesse DJUMA (Personnes Ressources).

Ouverture proprement dite

Quatre allocutions ont caractérisé l'ouverture des travaux de l'AGO-GTCRR 2019. Prenant la parole en premier, le Coordonnateur National du GTCRR Julien KABALAKO a commencé d'abord par remercier tous les invités d'avoir répondu à l'invitation de l'AGO du Groupe de Travail Climat REDD Rénové et a ensuite donné en grandes lignes, les résultats attendus ainsi l'importance de cette dernière (AGO). S'en est suivi les mots de Monsieur Joseph BOBIA/Président sortant du COPIL (Personnes ressource) et du Directeur de la DDD (Représenté), les deux ont tour ont eu à féliciter et à encourager le GTCRR pour tout le travail abattu jusqu'à ces jours.

Enfin, le mot d'ouverture prononcé Monsieur Omer KABASELE/Président du COPIL-GTCRR. Reprenant la parole après applaudissement, le Modérateur a invité l'assemblée (tous les participants) a une prise de photo de famille et au retour de la pause-café, une lecture de l'agenda de l'AGO a été faite en rappelant aux participants, les objectifs et les attentes de ces deux journées des travaux.

Lecture des actes de l'AG-GTCRR 2018

C'est Me Antho Makiadidi. Rapporteuse du COPIL qui a procédé à la lecture des actes de la 1^{ère} AGO du Groupe de Travail Climat REDD Rénové qui avait comme objectifs : l'amélioration de la gouvernance, la professionnalisation ainsi que la gestion transparente et collégiale avec la validation par tous des Manuels des procédures de gestion administratives et financières du GTCRR. Elle a terminé son allocution par ce que les participants de l'AGO de 2018 avaient pris comme actes par rapport au Gouvernement de la République, au Comité de pilotage GTCRR, à la CN-GTCRR, aux Coordinations Provinciales ainsi qu'aux Partenaires.

Plan de Travail Annual 2019 du GTCRR

Quant à Guy KAJEMBA Chargé des Programmes à la CN-GTCRR, il a axé sa présentation sur les activités annuelles réalisées, encours de réalisation et non réalisées sous forme d'un tableau avec des couleurs qui déterminaient le niveau de réalisations (Cfr. Plan de Travail Annuel partagé à l'AGO-GTCRR 2019).

Par rapport aux difficultés rencontrées, le Chargé des Programmes a considéré que ces difficultés sont entre autre des défis à relever et que certains points mériteraient des prises de décisions courageuses par le COPIL et l'Assemblée Générale du GTCRR.

Il a enchainé sa présentation en énumérant quelques natures de difficultés, à savoir :

- Le manque de synergie auprès de plusieurs acteurs de la société civile ;
- Beaucoup de contradiction dans certaines décisions qui devraient rencontrer un consensus dans le but même de faire avancer le travail vers l'atteinte des objectifs ;
- Le mode de gestion externalisée handicape le fonctionnement régulier du GTCRR et l'anticipation dans des actions à mener ;
- Disfonctionnement de la coordination provincial de Kinshasa ;
- Le manque de principe de subordination entre le niveau national et provincial ;
- L'engagement du niveau provincial et local est faible et presque inexistant ce qui biaise le mécanisme de plaidoyer à mener à tous les niveaux ;
- Disparité dans l'application stricte des statuts dans quelques coordinations provinciales et leur mode de fonctionnement ;
- Méfiance ou tendance à l'exclusion de quelques grandes organisations ayant un ancrage local en provinces ;
- La faible clarification du statut ;
- Le non-partage d'une vision commune entre acteurs.

Le Chargé de Programmes, Monsieur Guy KAJEMBA a conclu son allocution en informant aux participants que ; Les relations GTCRR et RFN ont souffert des incompréhensions dues à l'interprétation de mode opératoire habituel entre la coordination nationale et la nouvelle Coordonatrice Policy de RFN, ceci a ralenti la mise en œuvre des activités.

Les travaux de la première journée ce sont arrêtés juste après la pause déjeuner suite aux contraintes liées aux DSA des délégués venant des Provinces qui devraient descendre au PNUD pour le suivi de leurs prises en charges.

Deuxième journée (poursuite des travaux de l'AGO 2019 du GTCRR

La reprise des travaux pour la deuxième journée a été caractérisée par la présentation du rapport narratif annuel où le Coordonnateur National Monsieur Julien KABALAKO a brossé différentes grandes lignes entre autres :

- Les activités réalisées ;
- Les différents résultats ;
- Le taux en termes de pourcentages des fonds utilisés ;
- La série de créations des Coordinations Provinciales ;
- L'approche communicationnelle ;
- Difficultés rencontrées.

Comme son Chargé de programme, le Coordonnateur est revenu sur les activités réalisées, encours de réalisation ainsi que différents résultats obtenus pour l'exercice 2019.

Il a poursuivi en informant les participants sur le fonds disponible du GTCRR qui est utilisé à 43% jusque là de 2 millions mobilisés par le PNUD au FONAREDD sur les 3 millions de Dollars, de la poursuite de créations des Coordinations Provinciales et de l'approche communicationnelle.

Il a également reconnu la faiblesse et le déficit communicationnel tout en promettant de faire mieux à l'avenir.

Par rapport aux difficultés, il a rappelé que le Chargé des programmes les avaient déjà énumérés lors de sa présentation. Et a conclu par différentes recommandations de la CN-GTCRR que vous trouverez dans la rubrique « recommandations » en dessous.

Mise en place du bureau de l'AGO

Le bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire du GTCRR 2019 était constitué d'un Président, d'une vice-présidente et d'un Rapporteur voté à l'unanimité par les participants. S'en est suivi, la validation des mandats des délégués (participants) pour l'AGO GTCRR 2019.

Après l'étape de validation, les échanges sur différentes présentations ont continués et le Président de l'Assemblée Générale a intervenu et a coupé court à un débat sur l'adoption du procès verbal de l'AG précédent par un vote à mains levées. L'ensemble des participants ont jugés que ce document était déjà adopté au cours de l'AG passée.

Par rapport à l'adoption du rapport annuel de la CN-GTCRR, en tenant compte des différentes recommandations, le rapport a été adopté à la majorité absolue.

L'avant dernière étape des travaux de l'AGO était les deux dernières interventions : celle faite par Monsieur Omer KABASELE Président du COPIL du Groupe de Travail Climat REDD Rénové suivi de celle de la Commission de Contrôle.

Présentation rapport du COPIL

Quant au Président du COPIL, il a commencé premièrement par informer les participants de deux sessions qu'il avait tenue aux dates du 29 au 30 Avril 2019 et du 14 au 15 Novembre 2019 à Kinshasa. Il a poursuivi en disant que ces deux réunions étaient tenues dans les attributions lui reconnu par l'article 26 de nos statuts à savoir :

a) Assurer le suivi des décisions de l'Assemblée Générale ; b) Valider en premier ressort les budgets, les programmes, les projets et activités proposés par la coordination nationale; c) Examiner les dossiers d'admission et d'exclusion des membres et de faire rapport à l'assemblée générale; d) Superviser le fonctionnement et la gestion de la coordination nationale et des comités provinciaux et de la gestion du patrimoine du GTCRR ; e) Conclure tout accord de collaboration, de partenariat ou de financement, en vue de la réalisation des objectifs de GTCRR ; f) Représenter l'organisation GTCRR auprès des tiers ; g) Présenter à l'Assemblée Générale toute autre proposition technique susceptible de concourir à la réalisation des objectifs de l'organisation, après concertation avec la coordination nationale ; h) Assurer le coaching de la coordination nationale dans la mise en œuvre des programmes, projets et activités, tels qu'adoptés par l'Assemblée Générale.

C'est dans cette optique que le Comité de Pilotage du GTCRR avait relevé ce qui suit :

➤ *Pa rapport aux partenaires*

a) *RFN*

Nous rappelons que ce partenariat était en dormance suite à la crise de confiance que le GTCRR a connu avec la RFN dans le passé récent et tout ce qui pouvait se faire avec RFN passait par Axyom et en même temps le GTCRR n'avait pas encore son compte bancaire, les échanges et négociations entre le Président du Copil, l'exécutif national du GTCRR et RFN ont conduit à une amélioration du contrat pour l'année 2019 mis fin à une gestion externalisée des fonds accordés au GTCRR conformément à l'une des recommandations de la première Assemblée Générale. Le Copil a ainsi autorisé son Président à signer ce contrat initialement chiffré à hauteur de 120 000 USD puis revu à 105 000 dont le versement devrait se faire dans le compte du GTCRR en deux tranches. Jusqu'au 15 Novembre 2019, votre Copil a constaté que seule la première tranche de 70 000 USD a été versée mais partiellement consommée, ce retard d'exécution d'activités a freiné le deuxième versement et le Copil a noté une faible performance de la Coordination Nationale dans la gestion de ce fonds ou la mise en œuvre qui se fait selon les procédures propres du GTCRR. Votre Copil a maintenu le suivi jusqu'au dégel des fonds du GTCRR au niveau de NORAD qui du reste étaient gelés pour la gestion.

b) PNUD

Le Copil a constaté un faible taux d'exécution du programme appui à la société civile géré par PNUD pour deux raisons à savoir la lourdeur de procédures du PNUD d'une part et le manque d'esprit d'anticipation de la part de la Coordination Nationale de l'autre. Le Copil a sollicité l'assouplissement des procédures et en même temps projeté une réunion de haut niveau avec les responsables du PNUD, cette réunion s'est tenue un mois après avec Etienne DESOUZA l'Adjoint de Représentant Pays du PNUD qui a promis sa collaboration mais malgré ça, le taux de consommation est resté faible pour les deux ans successifs.

Le Copil a à cet effet adopté deux stratégies pour améliorer le taux d'exécution des programmes : - Accélérer le processus d'autonomie de gestion de fonds PNUD et ce processus tant vers la fin, si tout va bien dès Janvier 2020 une autonomie partielle sera effective sur base de résultats favorable de la seconde évaluation du GTCRR qui classe le GTCRR dans la catégorie de structure à risque modéré de gestion alors qu'avant le GTCRR était dans la zone à haut risque de gestion.

- Évaluer le personnel de la CN sur base de job description et conditionner le renouvellement des contrats par les résultats de dites évaluations qui devraient nous renseigner sur le rendement de chaque unité, ces évaluations ont été finalement été faites.

c) AUTRES PARTENAIRES

Pour les autres partenaires, le Copil a noté qu'un effort a été fourni par la CN et le Copil dans la mobilisation des partenaires pour répondre à une de recommandations de la AG passée mais seulement certains d'entre eux ont mené des activités avec le GTCRR sans aucun sous-bassement en terme de contrat ou de protocole d'accord, le cas de EFI et un

protocole d'accord avec OGF a été signé et certaines dispositions statutaires n'ont été respectées ; le Copil a pris l'option de la normaliser de cet accord et pour les autres partenaires les échanges sont en cours pour la signature des contrats.

➤ Du personnel du GTCRR

Sur cette question, pour répondre à la dernière recommandation du premier évaluateur, le Copil a autorisé le recrutement d'une caissière pour genre l'équipe de la CN mais aussi séparer la comptabilité de la caisse, le contrat avec la candidate retenue sera signé le 01/12, il en sera de même pour le chauffeur recruté avec le concours de services spécialisés du PNUD. Ce dernier recrutement permettra au GTCRR de récupérer son véhicule acheté cette année et gardé au PNUD.

Pour les animateurs de la CN, le Copil a constaté qu'ils seront tous fin contrat au 31/12 et conformément à la législation du travail, nous les avons notifiés depuis le 01/11 et les partenaires ont été informés.

Au niveau provincial, des contrats de prestation ont été signés avec les Coordonnateurs et les comptables mais plusieurs plaintes ont été enregistrées sur le plan administratif et de paiement de primes.

Le COPIL a conformément à l'une de recommandations de l'année passée a complété son effectif en intégrant un autre délégué élu de Kinshasa en la personne de Bienvenu NGOIE dont le mandat devra être validé par cette Assemblée comme elle l'a fait pour le reste des membres l'année passée.

Votre Copil a aussi validé les résultats de la restructuration de la Coordination Provinciale de Kinshasa qui a chargé REPALEF de la noble tâche de conduire la Coordination de Kinshasa avec en tête le Coordonnateur KEDDY MOLA et J.R BOWELA, Président du CPO.

➤ DES PATRIMOINES

Sur ce point, le Copil a noté que PNUD a acheté les matériels pour renforcer l'opérationnalisation des provinces et a recommandé à la CN de suspendre la distribution pour des raisons administratives et sécuritaires et procéder à l'identification de tous les biens du GTCRR. Nous avons noté le cas du vol de l'imprimante de la Coordination du Sud Kivu dans son bureau.

Par rapport à l'élaboration du plan stratégique, un consultant a été recruté et il a présenté à la session Copil du mois d'Avril la première version que le Copil n'a pas validé mais il a levé l'option d'organiser un atelier national de validation de ce plan stratégique.

Le Président du COPIL a terminé sa présentation par une série des difficultés rencontrées et quelques recommandations formulées à la Coordination Nationale du GTCRR

Concernant les difficultés, la première est la non prise en compte du fonctionnement du Copil dans tous les budgets, c'est paradoxal au vue des attributions de cet organe tel que énumérées dans nos textes de base.

Contrairement à l'article 27 des statuts qui prévoit le jeton de présence aux membres du Copil en session, les membres du Copil ne sont jamais honorés par rapport à cette disposition.

La seconde difficulté est d'ordre administratif, le nombre de session n'est pas respecté pour des raisons d'ordre budgétaire.

D'autres difficultés rencontrées au niveau de la base, ce sont les plaintes liées au paiement de primes de Coordonnateurs et Comptables provinciaux pour diverses raisons qui fragilisent l'élan de travail.

Pas d'unité de commandement dans l'exécutif tant au niveau National que Provincial et faible confiance entre la Coordination Nationale et les Coordinations Provinciales.

Présentation du rapport de la Commission de Contrôle

Quant à la Commission de Contrôle, le rapport a été présenté par Monsieur Patrick Nyamatomwa qui a axé sa présentation sur l'analyse des différents rapports et documents de gestion du GTCRR pour l'année 2019. Le Président du COCO a dit que son organe a constaté après analyse des documents de gestion du GTCRR que ce dernier (GTCRR) a pu contracter avec cinq partenaires et seulement trois contrats de partenariat ont été mis en œuvre.

La Commission de contrôle a par ailleurs signifié que le budget exécuté ne reflète pas la réalité. Le PNUD par exemple, ne permettait pas au GTCRR d'accéder au rapport financier des activités réalisées.

Par rapport à la communication du staff de la Coordination Nationale du GTCRR, la COCO estime que la communication est prise en charge deux fois dans le même budget (dans les coûts fixes, il y a cette rubrique et dans les coûts liés aux activités) et cela crée une confusion et tentative de détournement. Et aussi, seul le COPIL a été budgétisé mais pas la COCO.

Autres constats : la COCO a remarquée l'absence de contrat entre GTCRR et RRI (seules les correspondances par mail renseignaient que c'est le GTCRR qui avait été contacté par RRI). Et aussi, c'est la CFLEDD qui avait reçue les fonds pour la mise en œuvre sur base d'une attente entre GTCRR et CFLEDD par rapport à ce fonds. Donc, il y avait manque d'un accord de principe par écrit entre la GTCRR et la CFLEDD.

Analyse par rapport à la gouvernance

La COCO estime qu'à ce jour, il est difficile d'identifier tous les membres du GTCRR, leurs localisations, leurs statuts juridiques ainsi que leurs domaines d'interventions.

La COCO dit avoir prise que 12 seulement des provinces qui existaient, 4 autres nouvelles coordinations provinciales viennent de s'ajouter à la liste.

Le Président de la COCO et tout son organe ont fait remarqué aux participants de l'AGO que la procédure n'avait pas été suffisamment appliquée selon les statuts du GTCRR qui exigent que les nouveaux membres qui veulent adhérer au GTCRR après une sensibilisation, devraient adresser leurs demandes par écrit auprès du réseau et pendant l'AG. Ces demandes sont analysées et doivent recevoir des réponses à travers le COPIL.

De la prépondérance des organes

La COCO rappelle que l'Organe supérieur du GTCRR est l'Assemblée Générale dans laquelle le COPIL et la COCO tirent leur essence. La Coordination Nationale est subordonnée à ces deux organes. De ce qui précède, les membres de ces deux structures ne peuvent pas se soumettre à la décision de la Coordination nationale. Ce qui veut dire simplement que les membres du COPIL et de la COCO ne peuvent animer des activités sous le contrôle ou la direction de la Coordination Nationale au risque de devenir juges et parties (Cfr. Articles 9 du Règlement intérieur du GTCRR).

Du suivi des recommandations et directives du COPIL

La Commission de Contrôle a constaté que le COPIL avait pris des mesures conservatoires à l'endroit du Coordonnateur National. Ces mesures étaient :

1. Mise à pieds de 15 jours avec privation de salaire ;
2. Le remboursement du montant de Forest Peoples Programs (FPP) utilisé indument par le Coordonnateur National cause de la suspension ;
3. Concernant le contrat de bail du bureau GTCRR.

Par rapport à la mise à pieds, les 15 jours étaient effectifs mais la totalité du salaire a été perçu par le Coordonnateur National malgré la privation et le non prestation de services.

Concernant le remboursement du montant FPP, certains documents attestent que le remboursement s'est effectué mais par contre, les autres informations renseignent que le Coordonnateur National du GTCRR, Monsieur Julien Kabalako doit encore une somme de 500\$.

Par rapport au contrat de bail, le loyer est payé à 3.300\$ le mois mais pour ce qui concerne le carburant pour le groupe, entre les deux parties, il a été convenu que la bailleuse retourne une somme de 300\$ à la Coordination Nationale du GTCRR pour s'en procurer en cas de besoin, mais la Coordination Nationale n'a pas mis à la disposition de la COCO les informations par rapport à la disposition et à la gestion de cette somme.

La Commission de Contrôle a constaté toujours par rapport à cette question de contrat de bail, une complicité ou une négligence de la part du CAF qui a en charge d'Administration et les Finances dans ses attributions.

De ce qui précède, la COCO estime que ces comportements constituent une manœuvre frauduleuse qui mérite d'être éclairée.

Par rapport au respect de l'heure de service et de la négligence dans le travail, la COCO a constaté avec amertume que le personnel de la CN du GTCRR arrive au travail selon les horaires de convenance individuelle et à la suite de la rencontre COCO-PNUD, il a été remarqué que certains documents attendus au PNUD de la part de la Coordination Nationale pour faire avancer l'autonomisation financière du GTCRR ne sont toujours pas rendus.

Le Président de la COCO a conclu son allocution avant la formulation des recommandations par l'évaluation de la mise en œuvre de ses recommandations de 2018 qui n'ont été réalisées qu'à 60% seulement.

Il a également évoqué le manque de transparence dans la gestion de la Coordination Nationale du GTCRR.

Le Président de la Commission de Contrôle a conclu par des inquiétudes sur la manière dont un des organes du GTCRR (COCO) est en quelque sorte marginalisé et oublié. Et aussi, il a comme impression que la CN du GTCRR empêcherait à la Commission de Contrôle de faire son travail. COCO qui est un des Organes du GTCRR comme tous les d'autres.

Validation des mandats des quelques Coordinations Provinciales et Comités Provinciaux d'Orientations

Bien qu'intervenu presque à la fin des travaux, le bureau de l'AGO et l'ensemble des participants avaient jugés important de procéder à la validation des nouvelles Coordinations Provinciales et Comités Provinciaux d'Orientations, à savoir :

- ✓ Kinshasa, Tshuapa, Bas-Ouélé et Sud-Ubangi.

PRÉOCCUPATIONS

Par rapport aux questions, plusieurs préoccupations ont été soulevées par les participants au Chargé des programmes, au Coordonnateur National et au Financier de la CN-GTCRR, au COPIL et à la Commission de Contrôle du GTCRR, à savoir :

- Comment prévoyez-vous établir un plan ou un bilan de durabilité ?
- Comment faire pour rendre le GTCRR plus indépendant et autonome ?
- Pourquoi cette affirmation de zéro activité réalisée par les provinces ?
- Qu'en est-il des résultats récoltés en province ?
- Quel est vraiment le niveau du rapport entre le PNUD et le GTCRR ?
- Pourquoi y a-t-il un déficit communicationnel entre différents organes ?
- L'incompétence soulevé par le partenaire (PNUD) se trouverait à quel niveau ?
- Comment expliquez-vous la bonne santé du GTCRR pendant que les réalités démontrent le contraire ?
- Pourquoi le Chargé de programme n'interagit pas avec les provinces ? Qui va aller vers l'autre pour avoir les informations ?
- Que faire pour suivre réellement les PIREDD dans les provinces ?
- Pourquoi y a-t-il pas des délimitations dans le rapport annuel ?
- Comment nous positionner dans les PIREDD pendant que notre mandat est d'être une Sentinelle ?
- Quel est l'appréciation de la CN-GTCRR sur le plan opérationnel et organisationnel ?
- A quand l'effectivité de la gestion financière du GTCRR ?
- Quand est-ce que l'autonomie financière sera acquise au GTCRR ?

- A quand l'effectivité des activités prévues au mois de décembre de cette année (2019) ?
- Kinshasa est une province comme toutes les autres et d'ailleurs une province mère et siège des Institutions qui devrait être considérée et respectée lorsqu'il s'agit par exemple de remboursement des frais de transport à chaque fois qu'il y a une activité du GTCRR.
- Est-ce que la COCO a aussi évalué les matériels alloués à la CN-GTCRR et aux Coordinations Provinciales ?
- Pourquoi une seule recommandation de la COCO a-t-elle été réalisée sur dix ?
- Quelle est la conclusion de l'évaluation de la COCO, est-ce mitigée, catastrophique et bonne ?

RECOMMANDATIONS

Plusieurs recommandations ont été formulées par les participants de l'AGO au COPIL, *à et par* la Commission de Contrôle, à la Coordination Nationale, aux Coordinations Provinciales et aux Partenaires ainsi que des recommandations du COPIL à la Coordination Nationale.

- De mobiliser les fonds à travers ses contributions internes parce que certains financements extérieurs (importants) ne peuvent être alloués à la RDC que sur base des contributions locales nationales ;
- Le Gouvernement de la RDC doit être souverain dans la mobilisation des fonds REDD pour les pays ;
- D'organiser une session extraordinaire de validation du plan stratégique en dehors de Kinshasa ;
- De revisiter les textes pour intégrer les aspects Genre et rôle de la Coordination Provinciale et Coordination Nationale ;
- Il faudra au GTCRR d'évaluer le processus REDD+ en RDC dix ans après pour essayer de se positionner au-delà du seul « renforcement de capacité et viser d'autres thèmes, d'autres actions qui pourraient l'amener à négocier des fonds même pour des projets d'appui aux Communautés Locales et Peuples Autochtones en vue de leur bien-être ;
- Que le GTCRR élabore et étoffe bien son plan stratégique, le finaliser et l'adopter sur toutes les thématiques et mener le fundraising au regard des besoins des COLO et PA ;
- Il faudra à la CN-GTCRR d'approcher les gestionnaires de tous les PIREDD (FONAREDD, PNUD, PIF,...) pour dresser une liste qui précise quel PIREDD, quelle localisation, quels objectifs suivis, qui en est l'agence locale d'exécution, qui répond au niveau de chaque province et ou chaque Territoire pour la conduite des programmes de manière à informer les conditions provinciales GTCRR et les structures membres pour un suivi conséquent car sans informations précises sur les

PIREDD, sans connaissance claire des objectifs de chacun, il est difficile de les suivre avec risque d'imbroglio ;

- Que la CN-GTCRR mobilise les moyens financiers pour faire fonctionner tous les Organes aussi les CP feront de même en Provinces.

Recommandations de la CN-GTCRR au COPIL :

- Une véritable réforme et organisation des coordinations à la base, pas mal d'acteurs du GTCRR et des partenaires ont constaté que la plus part des Coordinations provinciales sont des points focaux du RRN et aussi aucune femme n'est dans les organes de décision des provinces ;
- Il est indispensable que le Copil n'interagisse pas directement avec les Coordinations provinciales et vice versa en ce qui touche les aspects programmatique, ceci pour maintenir un unique centre de commandement au sein de GTCRR ;
- Un renforcement de capacités des différents organes pour bien clarifier les rôles et responsabilités de chaque organe ;
- En ce qui concerne le fonctionnement, qu'il y ait une véritable délégation de pouvoir à la coordination nationale pour lui permettre d'agir en toute responsabilité
- Que les différents partenaires définissent clairement le type de contrat avec le GTCRR et les canaux de communication.

Recommandations de la Commission de Contrôle :

- Qu'il y ait toujours un protocole d'accord pour tout contrat entre partenaire et GTCRR ;
- Que l'AG demande au PNUD dès l'année prochaine (2020) de commencer à partager ces rapports avec nos services de fiances du GTCRR ;
- Il faudra toujours formaliser les accords à travers des documents dument signés, où les responsabilités du GTCRR et des partenaires sont bien libellées ;
- Que les cotisations des membres soient une réalité l'année prochaine (2020) et que le montant soit divisé par deux pour permettre aux Comités provinciaux d'orientation de fonctionner.
- Que les commissions thématiques ne soient pas animées par les membres du COPIL ;
- Tenir compte de la participation de tous les organes statutaires du GTCRR ;
- Insérer un article dans les statuts si possible qui stipulera clairement la fréquence des sessions de la COCO tel que inscrit à l'article 35 du Règlement Intérieur ;
- Que le COPIL dans son rôle et cesser de s'ingérer dans l'exécution ;
- Disponibiliser à la COCO les documents à temps pour lui permettre de faire son travail ;

- Sous-traiter les petites activités des fonds alloués au GTCRR aux organisations membres compétentes en règle avec les cotisations, à travers leurs Coordinations provinciales ;
- Partager l'information en temps opportun ;
- Disponibiliser une machine si possible de pointage des heures d'arrivées et départs pour la Coordination Nationale ;
- Partager les propositions annuelles d'activités avec la COCO et le COPIL ;
- Documenter tout accord entre le GTCRR et les tiers ;
- Disponibiliser le PTA et tout autre plan d'activités à tous les Organes, une fois signé ;
- Que la voiture allouée à la CN-GTCRR soit renforcée en une Jeep land cruiser capable de faire le terrain.

Recommandations du COPIL à la Coordination Nationale :

- *Produire le plan de besoin qui permettra à la coordination de prendre certaines responsabilités directes dans le cadre de la mise en œuvre du projet appui à la société civile au niveau national et provincial dans l'option de l'autonomie de gestion ;*
- *Reconstituer les différentes requêtes des activités déposées au PNUD pour établir déjà l'écart de ce qui est fait et de ce qui n'est pas fait et pour avoir aussi une idée sur les dépenses engagées par le PNUD au nom du GTCRR.*
- *Identifier les activités que les structures membres peuvent réaliser dans le cadre des appuis du PNUD ;*
- *Améliorer la présentation des rapports (financiers et narratifs) ;*
- *Transmettre tout contrat ou accord de collaboration avec un partenaire au COPIL avant la réalisation des activités ;*
- *Finaliser les activités RFN restantes (celles concernées par la première tranche et celles de la seconde) avant la fin de l'année ;*
- *Produire la planification 2020 du RFN pour déclencher le transfert de la deuxième de fonds ;*
- *Présenter le budget EFI dans son entièreté non seulement ce qu'ils ont financé.*

RESULTATS

Tous les résultats de l'AGO-GTCRR 2019 ont été atteints avec succès, dont certains ci-dessous :

- Les membres du GTCRR prennent des décisions importantes pour le bon fonctionnement de l'institution. (AG)
- Documents (rapport annuel : narratif et financier 2019 CN, rapport COPIL, rapport COCO adoptés ;
- Mandats des nouvelles Coordinations Provinciales et Comités Provinciaux d'Orientations validés.

CONCLUSION

Commencée à 09H30' le vendredi 29 Novembre 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Kinshasa en RDC ayant pour objectif de « Présentation du Plan de Travail et du Rapport Annuel 2019 du GTCRR ainsi que la validation des mandats des nouvelles Coordinations Provinciales et Comités Provinciaux du Groupe de Travail Climat REDD Rénové » a pris fin à 17H10' dans la salle des Conférences de l'Hôtel Memling, le samedi 30 Novembre 2019 par les mots d'encouragement du Doyen Joseph BOBIA et du Président de la Commission de Contrôle du GTCRR, suivi du mot de remerciement dit par le Coordonnateur National du GTCRR et enfin celui de clôture par le Président du Comité de Pilotage du Groupe de Travail Climat REDD Rénové.